

Nantes, le 26 novembre 2021

ASSOCIATIONS SITES ET CITÉS REMARQUABLES ET PATRIMOINE ENVIRONNEMENT **Le prix national de reconquête des entrées de villes décerné au parvis nord de la nouvelle gare de Nantes**

Les entrées de villes sont des enjeux stratégiques pour la valorisation des territoires. L'association Sites et cités remarquables et la fédération Patrimoine et environnement ont lancé fin 2020 leur 16^e **concours bisannuel** « Reconquête des entrées de ville, de bourg, de territoire et de leurs franges ». Jeudi 25 novembre, au ministère de la Culture, a été remis le prix 2021 à la Ville de Nantes pour son opération d'aménagement des espaces publics de la gare nord.

Selon les experts du jury, « au premier coup d'œil en sortant du hall, le voyageur peut percevoir les trésors du Jardin des plantes qui lui fait face : l'agence de paysage Phytolab en a extrait des « éclats » disséminés sur le parvis, pour refléter les régions du monde représentées dans le parc patrimonial, et pour métaphoriser l'invitation au voyage à Nantes ».



« Nous sommes ravis que le travail mené par les équipes de Nantes Métropole et la Ville de Nantes, avec la SNCF, l'État, la Région et le Département, et sous la conduite des paysagistes de Phytolab, d'ID Verde et Colas, soit reconnu aujourd'hui au niveau national.

Ce projet n'est pas un simple aménagement d'espace public, il incarne l'ambition portée par la Ville de Nantes et Nantes Métropole de laisser une large place à la nature dans la ville. Cet aménagement est une salle d'attente à ciel ouvert. Il illustre la qualité de vie à Nantes, une ville dans laquelle on flâne, on prend le temps de s'asseoir au bord de l'eau, au pied d'un arbre ou à une terrasse de café. Le parvis répond à tous ces usages, et même au-delà puisque le prix décerné aujourd'hui salue la qualité de cet espace public accueillant chaque année les 11 millions de voyageurs de la gare. »

Thomas Quéro, adjoint à la maire de Nantes, conseiller métropolitain

► **Retrouvez une présentation des aménagements du parvis nord de la gare de Nantes à télécharger sur nantesmetropole.fromsmash.com**

Sites et cités remarquables est une association créée en 2000 pour regrouper les signataires de la convention « Ville et pays d'art et d'histoire » et les communes bénéficiant d'un secteur labellisé « Site patrimonial remarquable ». **Patrimoine environnement** est une fédération reconnue d'utilité publique pour la promotion du cadre de vie, la valorisation et la protection du patrimoine naturel et bâti en France.

Zones de transition, zones commerciales, zones d'activités, zones d'échanges circulatoires intenses, interfaces entre urbain et rural... selon les deux associations, les entrées de villes concentrent de grands enjeux d'aménagement. Leur concours, le 16^e depuis 2001, a pour objet de « distinguer des collectivités qui conduisent une opération exemplaire en matière d'aménagement des entrées de ville, de bourg, de territoire et de reconquête de leurs franges urbaines », de faire circuler les expériences et les idées et faire progresser, au plan national, la qualité de la conception et l'aménagement, « qu'il s'agisse d'entrées par voie terrestre, ferroviaire ou nautique ».